

Montréal, le 25 novembre 2008

INCENDIE AUX ATELIERS FERROVIAIRES DE POINTE-SAINT-CHARLES

**L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST VOUS INFORME
DES MESURES MISES EN PLACE**

Aux résidants et aux résidentes,

À la suite de l'incendie de l'un des bâtiments des anciens ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles, survenu le 15 novembre dernier, l'arrondissement du Sud-Ouest met en place les mesures qui s'imposent afin d'assurer votre sécurité et votre quiétude et de préserver ce qui reste de l'édifice patrimonial incendié.

Devant l'importance des enjeux, l'arrondissement a réuni des représentants de différents services municipaux et gouvernementaux en vue d'obtenir leur avis et de coordonner la gestion des opérations (Service de police, Service des incendies, Service des infrastructures, du transport et de l'environnement, Direction du contentieux, Cour municipale, Direction de la santé publique, CSSS Sud-Ouest Verdun).

Avis au propriétaire

Nous avons signifié par écrit au propriétaire ses obligations sur le plan de la sécurité du public. Nous lui avons également fait connaître nos attentes quant à la protection du bâtiment, au nettoyage du site et à la gestion des débris de l'incendie.

Nous lui avons notamment demandé :

- d'installer un périmètre de sécurité autour de la zone sinistrée afin d'en restreindre l'accès;
- de fournir un rapport d'ingénieur décrivant l'état actuel de l'édifice et les travaux requis afin de sécuriser son intégrité structurale;
- de protéger le bâtiment afin d'éviter les infiltrations d'eau ou de neige.

Nous lui avons également rappelé :

- qu'aucuns travaux de réparation, de transformation ou de démolition, même partielle, ne peuvent être entrepris sans le consentement de l'arrondissement.

AVIS AUX RÉSIDENTS

Enfin, étant donné le volume important de débris sur le site, nous avons demandé au propriétaire de soumettre un plan de circulation précis avant de procéder à leur évacuation.

Inspections sur le site

L'arrondissement souhaite la collaboration diligente du propriétaire. Toutefois, les services intensifieront et coordonneront leurs inspections afin d'assurer le respect de la réglementation et des exigences posées.

Redéveloppement du site

En terminant, soyez assurés que cet événement malheureux ne remet nullement en cause notre appui à l'importante démarche participative menée actuellement par l'Office de consultation publique de Montréal sur le redéveloppement du site.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration. C'est ensemble que nous réussirons à relever les défis posés à notre milieu et à travailler au mieux-être de notre communauté. Merci.

Pour toute question : Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe d'agents de communications sociales, en composant le 311.

An English version is available upon request. Please dial 311 or visit the Borough website at : ville.montreal.qc.ca/sud-ouest